

Donner de l'avenir à nos territoires grâce aux infrastructures et redresser notre pays, c'est possible !

Routes de France a tenu aujourd'hui son Assemblée Générale. A cette occasion, le syndicat Routes de France a révisé ses prévisions d'activité pour l'année 2020. Une baisse du chiffre d'affaires de la profession de l'ordre de 18 % est envisagée à ce stade. Le niveau d'activité en fin d'année 2020 dépendra avant tout de la volonté des maîtres d'ouvrage locaux de réaliser l'ensemble des chantiers qui étaient prévus ou engagés et de relancer de nouveaux appels d'offres. L'année 2020, comme les perspectives 2021 dépendront aussi d'une décision nationale en faveur d'un plan d'urgence puis de relance s'appuyant sur le levier de l'investissement public national et local intégrant les impératifs environnementaux.

Grâce à la commande publique, les **collectivités locales ont à leur disposition un levier puissant** qu'elles peuvent actionner dès maintenant. La modernisation et l'adaptation des infrastructures de mobilité et des espaces publics aux nouveaux usages offrent cette opportunité d'engager nos territoires dans l'action au service de tous. Pour y parvenir il est nécessaire de réaliser les travaux qui étaient prévus ou engagés, et de relancer les appels d'offres en prenant appui sur le savoir-faire de l'ingénierie publique ou privée, de concevoir dès aujourd'hui les mutations énergétiques et écologiques porteuses d'avenir.

Dans le domaine des infrastructures de transport et de mobilité et celui de l'aménagement de l'espace public les attentes de nos concitoyens sont importantes. Le dynamisme économique comme l'accessibilité au travail, à l'éducation, aux soins...nécessitent des solutions de transport et des aménagements adaptés aux usages de chacun. La qualité du cadre de vie est une composante essentielle de la cohésion sociale. Les **impératifs environnementaux** poussent à repenser nos modes d'action et à innover. Les défis sont immenses en matière de maintien dans l'emploi, de formation pour nos jeunes, de dynamisme de nos territoires et d'efficacité des services du quotidien.

Les entreprises de travaux publics en charge des **routes et des aménagements**, à travers les représentations régionales de Routes de France, sont prêtes à répondre aux attentes des maîtres d'ouvrage dans un contexte financier compliqué, à **proposer des solutions techniques et environnementales innovantes**, à être challengées sur des critères de performance, des critères d'efficacité énergétique et des impératifs de frugalité.

Comme le souligne un récent rapport du CESE : donner de l'avenir à nos territoires grâce aux infrastructures et redresser notre pays, c'est possible !

*L'infrastructure routière un des principaux **socles de l'économie**. Elle supporte 87 % des échanges de fret et de voyageurs. Pour assurer son entretien, les entreprises routières sont réparties sur l'ensemble du territoire et s'appuient sur plus de 180 000 emplois directs et indirects et sur des outils industriels (usines, plates-formes de recyclage et carrières). Cette **proximité** est nécessaire pour **répondre aux enjeux locaux** liés à l'entretien et la modernisation des infrastructures. Leurs activités **non délocalisables** participent de la **souveraineté industrielle nationale** et sont un point d'appui à l'exportation de leur savoir-faire à l'étranger (plus de 10 milliards d'euros en 2019).*

*Avec le concours de leurs centres techniques et de recherche, elles sont engagées de longue date pour apporter des **réponses aux défis climatiques et écologiques**. Elles partagent avec leurs clients les innovations et une nouvelle conception de l'aménagement et des solidarités territoriales. Elles ont mis en place les conditions de travail assurant la sécurité, notamment sanitaire, de leurs salariés. Elles sont prêtes à agir et contribuer au rebond de la France !*

Contact : www.routesdefrance.com – Tél. 01 44 13 32 90 - Pierre.dethe@routesdefrance.com



Routes de France



@Routesdefrance1



Routesdefrance1



Syndicat Routes de France